

Quelle orientation après la 3^{ème} ?



Les étapes de l'orientation en 3ème

- 
- **Février / Mars** , la famille de l'élève formule des intentions d'orientation sur la fiche de dialogue, avec un classement.
 - **Au conseil de classe du 2nd trimestre**, un avis provisoire d'orientation est donné, il est transmis à la famille sur la fiche de dialogue
 - **Mai**, la famille de l'élève inscrit des vœux définitifs sur la fiche de dialogue en tenant compte des recommandations du 2^{ème} trimestre
 - **Au conseil de classe du 3^{ème} trimestre**, une décision d'orientation est prise :
soit elle valide la demande de la famille
soit elle ne valide pas la demande et propose une autre voie d'orientation.
Si la famille de l'élève n'accepte pas la décision d'orientation, elle doit prendre contact avec le chef d'établissement
 - **De Juin à juillet**, la famille de l'élève reçoit la notification d'affectation et se charge de l'inscription dans l'établissement d'accueil.

Les questions à se poser quand on est en troisième :



Se connaître :

- Quelle durée des études ? Aptitudes dans les différentes disciplines ? Sens pratique ?...



Découvrir les parcours de formation :

- Contenu d'une seconde générale et technologique, d'un bac pro ? Les différentes voies ? Les passerelles ?...

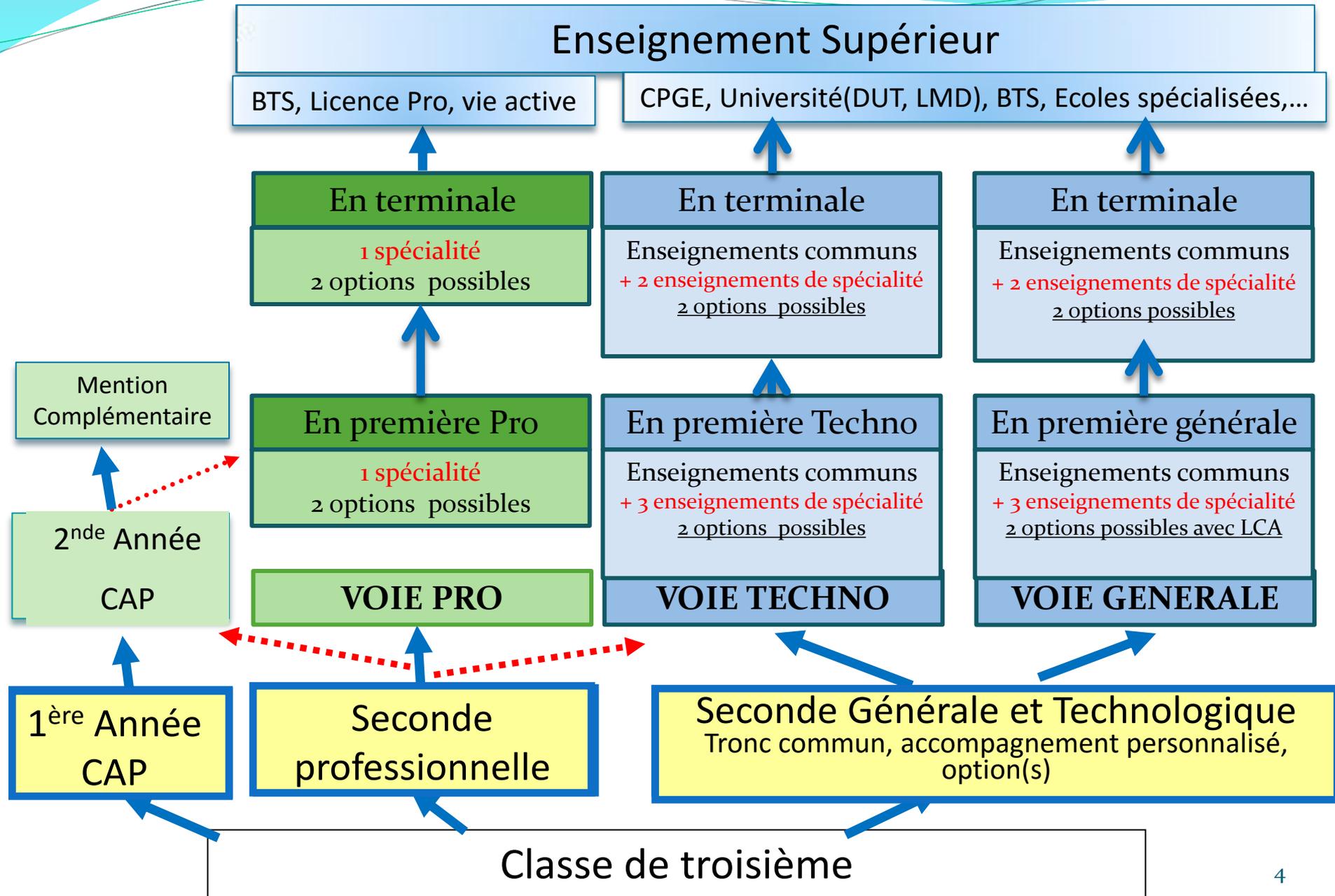


Découvrir les métiers :

- Quelle est ma représentation du métier d'ingénieur informatique ? Quelles sont les qualités requises pour être enseignant ? ...



Après la troisième



Le Lycée d'enseignement général et technologique

La seconde générale et technologique

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Tronc commun
26 h élève

Acc
perso
A.P.
1 h30

1 Option
1 h30 à
6 h

Français

Histoire Géographie

LV1 et LV2

Mathématiques

Physique chimie

SVT

EPS

EMC

Sciences
numériques

SES

ORIENTATION

SOUTIEN

Enseignement
général

Enseignement
technologique

La classe de 2^{nde} générale et technologique

Accompagnement personnalisé (c)	
Education au choix de l'orientation :	54 H/an
Heures de vie de classe	10 H/an

Un enseignement général optionnel au choix parmi :

- latin, grec, LVC étrangère ou régionale, arts, EPS,
arts du cirque,
ou

De 3h à 6h

Un enseignement technologique optionnel au choix parmi :

- Management et gestion, Santé social,
biotechnologies, sciences de laboratoire, sciences de
l'ingénieur, création et innovations technologiques,
création et culture design

1h30 à 6h

Première et terminale de la voie générale

La première et la terminale en voie générale

Des enseignements communs à tous les élèves :



- Français (en première seulement)
- Philosophie (en terminale seulement)
- Histoire géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Enseignement scientifique
- Education physique et sportive
- Enseignement moral et civique

Les spécialités

■ Les lycées proposeront des combinaisons de **3 spécialités en 1^{ère} et deux (parmi les trois) en terminale** :

- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Arts
- Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)

Les options

Des enseignements optionnels pour renforcer ses connaissances et bien se préparer à l'enseignement supérieur :

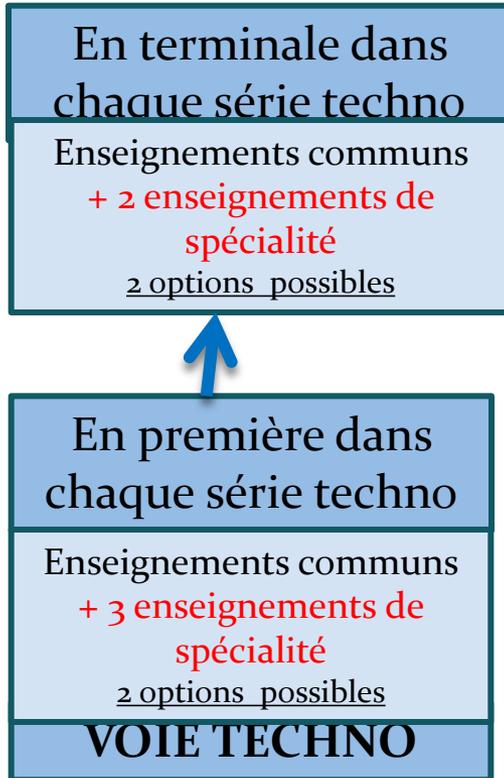
- En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel :
 - Langue vivante C étrangère ou régionale
 - Arts(arts plastiques ou musique ou cinéma ou histoire des arts ou danse)
 - Education physique et sportive
 - Langues et cultures de l'antiquité : latin ou grec (cumulable avec une autre option),
- En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours :
 - « Droit et grands enjeux du monde contemporain »
 - « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

Première et terminale de la voie technologique

La première et la terminale de la voie technologique

Des enseignements communs à tous les élèves :

- Français (en première seulement)
- Philosophie (en terminale seulement)
- Histoire géographie
- Mathématiques
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Enseignement moral et civique



La première et la terminale de la voie technologique

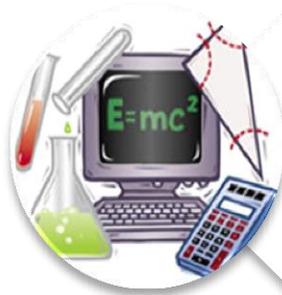
- Les 8 séries de la voie technologique sont maintenues
 - ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
 - STL : Sciences et technologies de laboratoire
 - STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
 - STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
 - STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
 - STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (après seconde spécifique)
 - TMD : Techniques de la musique et de la danse (après seconde spécifique)
 - STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant



Le lycée professionnel

Les C.A.P &

baccalauréats Professionnels



Enseignement général : français, mathématiques, sciences, histoire-géographie, emc, langue(s) vivante(s), eps (pour un tiers environ du temps de formation)



Enseignements professionnels spécifiques à la spécialité du baccalauréat (pour un peu plus de 40% du temps de formation)



Des périodes de **formation en entreprise** (12 à 16 pour les CAP et 22 en bac pro).

Le CAP : Certificat d'Aptitudes Professionnelles



Durée : 2 ans d'études après la 3ème



Objectif : se former à un métier (environ 200 spécialités).



Et après : vie active, formation complémentaire en un an (mention complémentaire), Baccalauréat Professionnel.

Le baccalauréat professionnel



Durée : 3 ans d'études après la 3ème



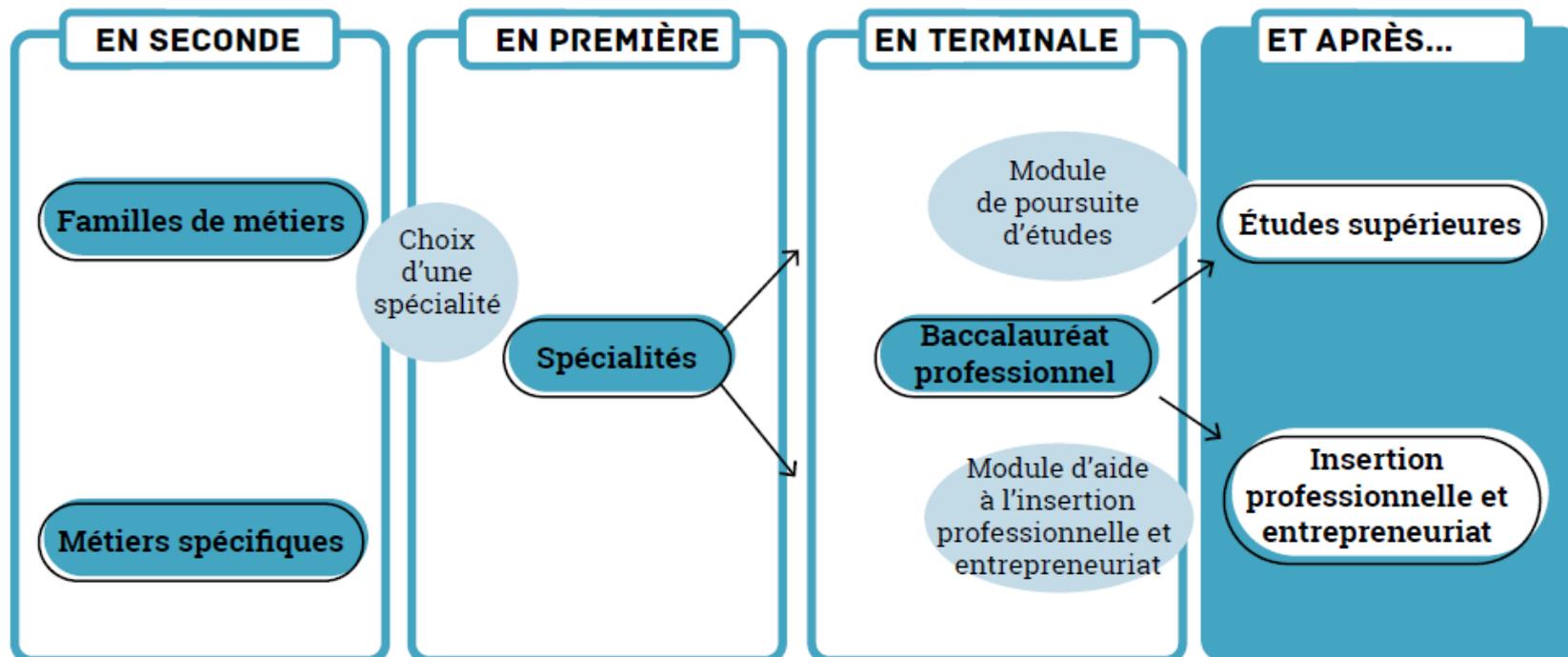
Objectif : se former à un métier : près de 80 spécialités différentes (tertiaire, industriel et agricole)



Et après : vie active ou poursuite d'études en enseignement supérieur (BTS)

Structure du baccalauréat professionnel

LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL : FACILITER L'ACCÈS AU MONDE PROFESSIONNEL ET À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Mixité des parcours et des publics dès la première

Pour continuer de se renseigner

Sur le lycée :

quandjepasselebac.education.fr

Sur la seconde générale et
technologique :

secondes2018-2019.fr

Sur la voie professionnelle :

onisep.fr/voie-pro

Sans oublier le site de l'académie.....